

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE  
POLICE NEUCHÂTELOISE

## Communiqué de presse

### BILAN DE LA CAMPAGNE RENTRÉE SCOLAIRE « PRINTEMPS 2025 »

**La campagne rentrée scolaire « Printemps 2025 » menée du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2025 enregistre une hausse du taux de conducteurs sanctionnés pour excès de vitesse par rapport à 2024. La présence de la police et des agents de sécurité publique aux abords des collèges a permis une bonne prévention.**

Du 28 avril au 2 mai 2025, la police neuchâteloise et les services communaux de sécurité publique (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Boudry, Entre-deux-Lacs et Laténa) ont assuré une présence effective pendant plus de 91 heures aux abords des établissements scolaires.

Parallèlement, quatre radars stationnaires ont été activés sur l'ensemble du territoire cantonal durant plus de 85 heures, permettant le contrôle de 13'553 véhicules. Comme lors des précédentes campagnes, c'est dans les zones limitées à 30 km/h que l'on observe le plus fort taux d'infractions, avec 8.38 % d'usagers sanctionnés (contre 8.1 % en 2024).

Au total, 4.5 % des automobilistes contrôlés ont été sanctionnés pour excès de vitesse, un chiffre en légère hausse par rapport à l'année précédente (4.2 % en 2024).

Les vitesses maximales relevées durant cette campagne sont les suivantes :

Zone 30 km/h : 57 km/h

Zone 40 km/h : 63 km/h

En localité (50 km/h) : 79 km/h

La police neuchâteloise poursuivra ses actions de prévention et de contrôle de la vitesse, aussi bien en localités que sur les axes hors localité, en particulier aux endroits identifiés comme sensibles.

#### Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 09 mai 2025